

## APPROBATION.

Nous approuvons le livre intitulé,  
*La Croix présentée aux membres de la  
tempérance*, ainsi que la formule de  
l'engagement à la dite société et les  
règles qui la régissent.

† P. F. Ev. DE SIDYME, *Admi-  
nistrateur de l'Archidiocèse de Québec.*

---

Enregistré conformément à l'acte de la législature  
provinciale, en l'année 1850, par HUBERT GIR-  
ROIR, dans le bureau du registraire de la province  
du Canada.